

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21748**

Intitulé

Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ministère de la défense - Ecole des marins pompiers de la Marine

vice amiral

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres assure la gestion opérationnelle d'un groupe d'engins de secours et d'hommes (groupe de 20 personnes) confrontés à des missions dans les domaines sanitaires, incendie urbain, feu de navires et lutte contre les feux de forêts. Dans ce cadre, il est responsable de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Il gère seul l'engagement d'une composante opérationnelle et peut assurer une fonction dans un poste de commandement.

Cet emploi peut conduire certains personnels à participer à la gestion de crise dans un centre départemental, zonal ou national.

- Il coordonne et dirige les interventions de premiers secours et d'assistance aux personnes, blessées ou choquées, présentes dans une zone de danger. Dans ce contexte, il encadre des équipes spécialisées dans la lutte contre les sinistres.
- Il coordonne directement les actions de plusieurs équipes dotées de matériels techniques et élabore des dispositifs de secours répondant aux situations critiques rencontrées.

De par ses compétences en matière de risques technologiques (RT), il intervient également dans les zones contaminées par les risques technologiques industriels : nucléaire, radiologique, biologique, chimique ou explosif, interventions en milieu industriel, lors de transport de matières dangereuses (transport pétrochimique), dans les zones sinistrées par une catastrophe naturelle ou une explosion.

Les capacités attestées :

1. Organiser et contrôler le déroulement d'une intervention contre les sinistres
2. Apporter une réponse adaptée aux risques locaux
3. Assurer le suivi de la formation pratique du personnel
4. Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le spécialiste de la gestion des secours incendie et de la lutte contre les sinistres exerce comme chef de groupe au sein des bases navales, des bases d'aéronautique navale et des organismes à terre de la marine.

Les secteurs d'emplois sont très diversifiés : spéléologie, alpinisme, intervention en milieux difficilement accessibles (puits, grottes, ravins, etc.), plongée pour des recherches sous-marines, intervention lors de catastrophes industrielles (pollution chimique ou radioactive), feux de navires civils ou militaires, pollution maritime ou fluviale, lutte contre l'incendie dans les massifs forestiers, etc.

Chef de groupe sapeur-pompier ; Gestionnaire d'équipes de sécurité et d'interventions contre un sinistre ; Responsable d'un bureau prévention; Responsable de la préservation et de la gestion du patrimoine de l'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1702 : Direction de la sécurité civile et des secours

K1704 : Management de la sécurité publique

K1705 : Sécurité civile et secours

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Réglementation d'activités :

Le statut de militaire est exigé par le ministère de la Défense pour exercer l'emploi de Spécialiste de la gestion des secours incendie et de la lutte contre les sinistres au sein de la Marine nationale.

Le titulaire de la certification est amené à exercer certaines fonctions pour lesquelles il peut être demandé de détenir des habilitations spécifiques (GOC3, FDF3 et/ou FDN3, PRV1 ou AP1, SSIAP 2, PSE1, PSE2).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur les 4 blocs de compétences suivantes :

1. Organiser et contrôler le déroulement d'une intervention contre les sinistres
2. Apporter une réponse adaptée aux risques locaux
3. Assurer le suivi de la formation pratique du personnel
4. Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Conseil d'instruction de l'Ecole des marins pompiers de la Marine par délégation ou jury de certification
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		Président de jury Collège professionnel : 2 représentants Collège formateur : 2 représentants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres" avec effet au 02 janvier 2009, jusqu'au 30 janvier 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.marinspompiersdemarseille.com

www.etremarin.fr

www.defense.gouv.fr/marine/

www.defense-reconversion.fr

Lieu(x) de certification :

Bataillon des marins pompiers de Marseille - Ecole des marins pompiers de la Marine
9 Bd de Strasbourg - 13233 Marseille CEDEX 20

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Bataillon des marins pompiers de Marseille - Ecole des marins pompiers de la Marine
9 Bd de Strasbourg - 13233 Marseille CEDEX 20

Historique de la certification :